

Concertation préalable Rhône Décarbonation

Rencontre de proximité sur le marché de Port-Saint-Louis-du-
Rhône
7 juin 2025

Compte-rendu



1. Organisation de la rencontre

La rencontre de proximité s'est tenue sur le marché de Port-Saint-Louis-du-Rhône de 8h30 à 12h45, le samedi 7 juin 2025. Elle a été assurée par Pierre SCHMIDER, Responsable Développement (SPSE). Xavier DERRIEN, garant de la concertation préalable (Commission nationale du débat public) était également présent.

La documentation disponible sur le stand était la suivante :

- Le dossier de concertation
- La synthèse du dossier de concertation
- Un dépliant d'information sur le concertation préalable.

2. La participation

La rencontre a permis **d'échanger avec une quinzaine de personnes**.

15 documents d'information (synthèses du dossier de concertation) ont été distribués à des participants souhaitant approfondir leur connaissance du projet.

Une large majorité des participants a déclaré résider à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les participants étaient essentiellement des retraités, dont certains du secteur industriel et portuaire, et des forains du marché. M. Gay, adjoint au Maire de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône était également présent.

3. Les questions et observations du public

Les participants se sont exprimés autour de plusieurs thématiques :

- **Information et avis généraux sur le projet** : demandes de renseignements sur les caractéristiques, localisation, périmètre et objectifs du projet ; avis sur l'opportunité du projet ;
- **Impacts du projet** : interrogations sur les impacts de la nouvelle canalisation projetée entre le pipeline SPSE et le terminal Elengy de Fos Tonkin ; avis sur la réutilisation d'infrastructures existantes ;
- **Utilisation du CO₂** : interrogations sur les possibilités d'utilisation du CO₂ ;
- **Stockage du CO₂** : interrogations sur la localisation du stockage, sur les risques et impacts associés ; avis sur le principe du stockage du CO₂ ;
- **Approvisionnement électrique de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer** : interrogations sur le lien du projet Rhône décarbonation avec le projet de ligne électrique 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent ; avis sur le projet de ligne électrique pré-cité ;
- **Information et participation du public** : interrogations sur la démarche de concertation, prise en compte des contributions du public.

Les points clés sont retranscrits ci-dessous :

Informations et avis généraux sur le projet

- « Qu'est-ce que Rhône décarbonation ? »
- « En quoi consiste le projet ? »
- « Ce projet est une bonne idée »
- « C'est une bonne chose. Il faut que ça se fasse. »
- « C'est bien si ça se fait, pour l'environnement. »
- « Je comprends l'enjeu climatique derrière ce type de projet. »
- « Où va être capté le CO₂ ? »
- « Pourquoi la fabrication du ciment émet du CO₂ ? »
- « Comment peut-on récupérer du CO₂ qui ne sera pas fossile, dans une cimenterie où il n'y a pas d'arbres, où la matière est minérale ? »
- « Pourquoi y-a-t-il besoin de liquéfier le CO₂ ? »
- « Pourquoi ne pas déplacer l'usine Vicat en Chine ? »
- « Ce projet, c'est une goutte d'eau dans l'océan, quand on voit la Chine... »
- « C'est bien de mettre en place des solutions pour régler les problèmes qu'on a, tant que ça ne crée pas de nouveaux problèmes ailleurs. »

Impacts du projet

- « Est-ce que les travaux de la nouvelle canalisation entre le pipeline SPSE et le terminal Elengy auront des impacts ? Est-ce qu'ils vont dénaturer le site où s'implanterait la canalisation ? »
- « C'est bien de réutiliser des choses existantes. »
- « Il faut faire des choses, en minimisant les impacts pour la population »

Utilisation du CO₂

« Est-ce que le CO₂ pourrait être utilisé ? »

« On ne peut pas transformer le CO₂ ? On ne peut rien en faire ? »

« Le CO₂ n'est pas quelque chose qu'on peut complètement recycler ? »

Stockage du CO₂

« Sait-on où le CO₂ va être stocké ? »

« Où envoyez-vous le CO₂ après ? »

« C'est résoudre le problème comme le nucléaire : on va mettre les déchets sous terre ! »

« On enfouit déjà les déchets nucléaires ! Mais qu'est-ce qu'on va laisser à nos enfants ? »

« Le CO₂ va aller dans les sous-sols marins ? Est-ce qu'il y a un risque qu'il finisse par ressortir des stockages et qu'il pollue l'eau ? »

« Le fait d'aller stocker en Italie, du CO₂ provenant de France, ne pose pas de problème ? »

« Le stockage sera vraiment permanent ? »

Approvisionnement électrique de la ZIP de Fos-sur-Mer

« Le projet qui est très contesté est celui des pylônes électriques dans la Camargue. Qu'est-ce qui leur prend de faire un tel projet ? Le problème est que quoi qu'on fasse, si c'est signé, ils le feront... Regardez ce qui s'est passé pour l'incinérateur de Fos. »

« Est-ce que c'est encore un projet qui va massacrer la Camargue ? »

« Est-ce que vous venez nous présenter le projet de pylônes électriques ? »

Information et participation du public

« Par qui est chapeautée la démarche d'information ? »

« Pourquoi vous informez sur le projet ? »

« De toute façon, on peut dire ce qu'on veut, on n'a pas le pouvoir de décision, on n'a pas de poids. »

« On sait très bien que malheureusement notre parole ne sert pas à grand-chose. Après, c'est bien d'avoir de l'information, de savoir ce qui va être fait et pourquoi. »